

JUILLET 1927



ECHO
DE
Barbentane-en-Provence

REVUE MENSUELLE DU FOYER CHRÉTIEN

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire

Prix de l'abonnement : 5 francs

Imprimerie *BONNE PRESSE DU MIDI* — Vaison (Vse)

Echo de Barbentane-en-Provence

A TRAVERS LA VIE PAROISSIALE

I. Communion Solennelle.

Elle a eu lieu le 15 Mai, après une retraite très pieusement suivie par les enfants. Voici leurs noms :

Ecole Libre : Albert Bruyère, Charles Bruyère, Marie-Thérèse Guyot, Pâquerette Bertaud, Catherine Sccias, Madeleine Sccias.

Ecole laïque : Antonin Grimaldi, Henri Rossi, Jacques Arnaud, Ange Fosco, Marie Glénat, Lydie Coulomb, Catherine Jacovetti.

De nombreux communiantes de l'an passé avaient tenu à renouveler et à accompagner les communiantes de cette année à la Table Sainte.

Nous les en félicitons ainsi que leurs parents. Voilà une coutume que nous voudrions voir s'introduire dans nos habitudes religieuses.

— C'est *Albert Bruyère* qui lut, cette année, l'acte de renouvellement des promesses du Baptême et *Marie Thérèse Guyot*, celui de la Consécration à la Sainte Vierge.

— Nous saisissons avec plaisir l'occasion d'exprimer publiquement notre reconnaissance et nos remerciements à *Mesdames Joubert* qui se dévouent avec tant de bonté à l'œuvre des catéchismes et qui obtiennent de si remarquables résultats.

— Puisque il est ici de tradition que les parents s'occupent eux mêmes de choisir les compagnons et les compagnes de communion, qu'il soit bien entendu, qu'à l'avenir, le clergé se décharge absolument de ce soin ; il appartiendra uniquement aux parents d'y pourvoir.

II. Confirmation.

En raison du petit nombre d'enfants, c'est encore à Châteaurenard que nos communiantes sont allés recevoir le sacrement de Confirmation des mains de Monseigneur l'Archevêque, le mardi 17 Mai.

III. Couronnement de la Très Sainte Vierge.

Cette charmante cérémonie s'est déroulée le dimanche 22 Mai. De nombreux enfants y prièrent part. À l'issue de la procession, ils se groupèrent tous au pied de la statue de la Vierge et les Communiantes prononcèrent une Consécration dialoguée et chantée, du plus gracieux effet.

IV. Rogations.

Malgré le vent qui, à certains moments, soufflait en rafales, toutes les croix étaient parées d'étoffes précieuses et de fleurs. Les dévouées chrétiennes qui se font un pieux devoir d'ornez les croix des Rogations doivent être, cette année, doublement félicitées.

Le troisième jour les diverses confréries sortirent leurs saints pa-

trons et il y eut un peu plus de monde... Nous savons qu'à cette époque de l'année le travail bat son plein, mais dans une paroisse qui compte tant de cultivateurs ne serait-il pas possible d'avoir plus de monde à des processions où l'on demande à Dieu de bénir les champs et les récoltes?... La bonne volonté manquerait-elle?...

V. Retraite des Italiens.

Aucune partie du troupeau ne peut-être indifférente au bon pasteur.

C'est bien ce qu'a pensé, M. le Curé lorsqu'il s'est préoccupé de procurer à la colonie italienne de Barbentane le bienfait d'une retraite prêchée en langue italienne par un religieux italien. Du 2 au 5 Juin, le Père capucin Pietro, du Couvent de Savone, a tenu, chaque soir, sous le charme évangélique de sa parole, une centaine d'italiens et d'italiennes. Le dimanche de la Pentecôte, à 6 h. 1/2, nombreuses communions d'hommes et de femmes. Le soir, aux Vêpres, même affluence.

Les marques les plus vives de sympathie et de reconnaissance ont été prodiguées par la colonie italienne au dévoué P. Pietro qui a marqué son passage ici en établissant les fondements d'une Association italienne d'Union et de Secours Mutuels sous le patronage de saint Antoine de Padoue.

— Une retraite sera désormais donnée à la colonie italienne toutes les années, au début de Juin.

— Ajoutons que sous la conduite du Clergé paroissial, une vingtaine d'italiens se sont rendus, le lundi 13 Juin, à Avignon, pour assister à la splendide fête qui avait lieu en l'église des Carmes, en l'honneur de Saint Antoine de Padoue, sous la présidence de l'Archevêque d'Avignon et à laquelle assistaient le Consul de Marseille, les agents consulaires et 1.200 italiens d'Avignon et des environs.

À FRIGOLET, LE LUNDI DE PENTECOTE

—:—

Les jeunes filles du Patronage donnèrent, au profit de l'École Apostolique de l'Abbaye, une séance qui obtint le plus vif succès. Au programme, le beau drame « Vendéenne », et l'amusante comédie « Miss Flick ». Nous félicitons bien volontiers les artistes de leur geste généreux et aussi de leur talent.

« LE CID » et « ATHALIE » A BARBENTANE

—:—

Nous avons déjà dû, l'an passé, au sympathique souvenir que garde de son pays natal la grande tragédienne Madeleine Duret, de voir représenter ici, par une troupe d'élite, ces deux chefs d'œuvre de la scène française : « Polyucte » et « l'Arlésienne ».

Il n'avait jamais été donné de goûter à Barbentane même, un pareil

régal artistique. Ce fut pour Madeleine Duret, Balpétré et toute l'excellente troupe de l'Odéon, un splendide succès.

C'est avec « le *Cid* » et « *Athalie* », les deux plus belles tragédies de Corneille et de Racine, que les 2 et 3 Juillet, les mêmes grands artistes nous feront goûter les plus nobles et les plus sûres sensations d'art.

Nous aurons avec M. M. Wasley (le plus beau *Cid* du moment), Raoul-Henri, Raymond Girard, Georges Cusin, Bacconet, Aubry, M. Mmes Suzanne Courtal, Maiguerite Clarence, Noella Flips, tous du Théâtre National de l'Odéon, des partenaires dignes de Madeleine Duret et de Balpétré et des hauts sujets tragiques qu'ils abordent.

— On connaît le talent absolument remarquable de M. Balpétré qui a été loué par les critiques dramatiques les plus avertis, notamment par M. Lucien Dubech, critique dramatique à « l'Action Française ».

— Qu'il nous suffise de citer ce qu'écrivait récemment de Balpétré, M. Max Frantel dans « *Comœdia* », à propos du rôle du Grand Prêtre Joad que tiendra ici l'artiste, dans « *Athalie* ».

« Il n'y a pas à Paris un seul comédien qui puisse interpréter avec « cette puissance et cette originalité un tel rôle. M. Balpétré est maintenant tout prêt pour aborder les grandes figures de la tragédie et « du drame lyrique. »

Personne ne voudra se priver d'applaudir, le 2 et 3 Juillet, de tels artistes. La cour du Deyme sera certainement trop étroite pour contenir les amateurs du beau théâtre. Se hâter de louer les places, si on veut être bien placé.

Ajoutons qu'une partie du bénéfice est abandonné par les artistes au profit de nos écoles libres.

TABLEAU D'HONNEUR

I. École de l'Immaculée-Conception.

Noms des élèves qui ont obtenu les meilleures notes en compositions de Mai.

1^{ère} Classe. — *1^{ère} Division* : Marie-Thérèse Sérignac.

2^e Division : Odette Vigne ; Marthe Issartel ; Antoinette Constant ; Jeanne Couttier ; Pauline Couttier.

2^{ème} Classe. — *1^{ère} Division* : Louise Bourguet ; Henriette Courdon ; Juliette Augustin.

2^e Division : Charlotte Défustel.

3^e Division : Simone Richer.

II. Enfants de Chœur.

Citons au Tableau d'Honneur

Georges Castan

pour sa régularité, aux offices du soir surtout, pendant tout le mois de Mai.

A QUELQUES JEUNES FILLES

Le Journal « *Le Temps* », annonce que la femme d'un multimillionnaire : Mme Paul Drexel, s'est rendue malade, uniquement parcequ'elle usait du bâton rouge pour se colorer les lèvres : il en est résulté une affection de la gorge nécessitant une opération qui a mis ses jours en danger. — Plusieurs autres cas semblables auraient été relevés.

On souffrira, on mourra, s'il le faut ; mais quand c'est la mode, que voulez-vous ? mieux vaut !... n'est-ce pas ?

SOUSCRIPTION POUR LES VITRAUX du 11 Mai au 11 Juin

Mme Raoulx-Mouret 10 frs ; P. B. 10 frs ; F. M. 3e versement reconnaissance à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus 50 frs ; N. D. 2e versement 50 frs ; Mlle Cécile Fontaine : reconnaissance à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus 50 frs ; M. C. 5 frs ; Don de 1ère Communion : anonyme 10 frs Mme Moucadeau 50 frs ; Mme Louis Lambert née Sérignan 20 frs. 255 — 296 en caisse des mois précédents — 551. — Avoir donné à M. Fouillon pour les fers 129 frs et à M. Guyot, pour le transport des vitraux 65 frs — 194 frs. Recettes 551 frs. Dépenses 194 frs. Reste en caisse 357 frs.

ÉPHÉMÉRIDE : JUILLET 1927

Vendredi 1. — Précieux Sang de N. S. J. C. 1er vendredi du mois. A 7 h. Messe de l'Apôstolat de la Prière, avec chants, communion et instruction. A 9 h. Complies. Exercice du S.-C. Salut et Bénédiction. — *Samedi* 2. La Visitation. 1er Samedi du mois : Messe de communion à l'autel de la Très Sainte Vierge. — *Dimanche*. — 3e Dimanche du mois : Journée eucharistique. A 8 h. $\frac{1}{2}$, Messe de Communion avec chant des choristes. A 5 h. Vêpres, Exercice de l'adoration. Procession. Salut et Bénédiction. — *Mercredi* 20. — Sainte-Marguerite, Patronne de la Congrégation des Mères chrétiennes. A 7 h. Messe de Communion à l'autel de la Sainte. — *Dimanche* 24 : Solennité de la Fête de Sainte Marguerite. A 7 h. $\frac{1}{2}$, Messe de communion. A 9 h. Messe. A 10 h. $\frac{1}{2}$, Grand'Messe solennelle. A 5 h. Vêpres. Sermon par le R. Père Plary, Rédemptoriste, Directeur de la dernière Mission. Réception des nouvelles Congréganistes. Procession, Salut et Bénédiction. Voici les noms des nouvelles Prieures : Mesdames : Anna Moucadeau ; épouse Paul Mus ; Henriette Raousset épouse Louis Fontaine ; Jeanne Gabriel épouse Joseph Ayme ; M. Jeanne Michel épouse Henri Moucadeau. — *Mardi* 26. — Sainte Anne, Mère de la Très Sainte Vierge. Patronne secondaire de la Congrégation des Mères chrétiennes. A 7 h. Messe de Communion à l'autel de la Sainte.

EXTRAIT DES REGISTRES DE CATHOLICITÉ

—:—

MOIS DE MAI

Ont été faits Enfants de Dieu par le Saint Baptême :

1. Paul Julien Fustier, P. Julien Fustier. M. Pauline Constance Cristin.
7. René Emile Baldenweck. P. Louis Baldenweck. M. Emilie Girard.
15. Pauline Joséphine Constant. P. Jean Joseph Constant. M. Pauline Rosier.
21. Louis Jacques Peyric. P. Jacques Guyot. M. Antoinette Peyric.

* * *

Ont été honorés de la sépulture religieuse

13. Catherine Camille Arnaud veuve Glenat, 76 ans.
17. Augusta Fontaine, épouse Louise Arnaud, 84 ans.
18. Marguerite Marteau, 2 ans.
23. Jean Marie Bertaud, épouse Thérèse Daire.
29. Pierre Doublet, épouse Appolonie Gonnet, 70 ans.



DE QUOI NOUS NOUS PLAIGNONS

Tu as lu la circulaire du Ministre au sujet de la fête nationale de Jeanne d'Arc, faisait Prosper à René le matin du 7 Mai ?

Oui - Cette fois, j'espère que vous serez satisfaits, vous autres catholiques. De cette circulaire, évidemment.

— Comment ? Tu n'as pas l'air enthousiasmé. Voilà pourtant plusieurs fois que le Président de la République reçoit au cours de ses voyages, les Evêques de la façon la plus aimable...

— Et nous en sommes ravis... Nul plus que nous ne désire la Paix, l'Union la véritable fraternité, la poursuite du progrès matériel et surtout moral pour le plus grand bonheur de l'humanité...

— Mais alors, de quoi vous plaignez-vous ?

— Regarde - Quoi ? Ce bâtiment — Eh bien ! - Et bien *il a été construit pour servir au culte catholique*. Aujourd'hui, cette chapelle est *désaffectée* ! c'est-à-dire *volée* aux catholiques... et pour les brimer davantage encore, on en a fait une salle de bal...

— On aurait pu, en effet, choisir autre chose.

Regarde encore — quoi donc ? — Cet autre bâtiment sur la colline en face. — Le séminaire — Oui, on l'appelle encore le séminaire. Il a été construit *avec l'argent des catholiques... volé aussi*. J'y étais... Aujourd'hui, c'est une Caserne... et de la chapelle où chaque matin nous faisons pieusement provision de forces pour mieux travailler et devenir meilleur, on a fait un manège.

— C'est une goujaterie. — Regarde encore. — Le musée ? — Tu dis le musée. C'est musée *depuis* 1907, mais auparavant, depuis toujours, c'était l'évêché. *volé* encore à ses légitimes propriétaires.... et il y en a ainsi des milliers en France de séminaires, petits ou grands, collèges, presbytères, monastères, lieux de culte, etc qui ont été *volés par l'Etat*, pillés, tantôt profanés, tantôt abandonnés, telle la **Chartreuse**, *on préfère la voir tomber en ruines plutôt que de la rendre à ses propriétaires*. Ce n'est pas français ! il y a plus. —

— Vraiment ? — On a *volé les morts*. On a refusé d'appliquer leurs volontés suprêmes. L'argent laissé pour des messes a été mis sous séquestre. On a croché les coffres-forts des Fabriques, à *l'imitation des cambrioleurs*. On a volé les *caisses de retraite pour la vieillesse* d'un clergé réduit à demander la charité. C'est écœurant. — La loi protège la prostitution, les filous peuvent édifier de scandaleuses fortunes, l'anarchie a pleine liberté de s'exprimer et de faire des prosélytes... mais si 3 citoyens veulent pratiquer à fond la chasteté, la pauvreté, l'obéissance, on les traque, pire que des malfaiteurs, ils n'ont pas *le droit de s'associer*, pas *le droit d'enseigner* et ce qu'ils possèdent, on le leur vole ; clarisses, carmélites, visitandines, etc... en savent quelque chose.

C'est une honte ! Ce n'est même pas tout... comprends du moins, par cela, que nous avons *trop de raisons* de nous plaindre, de nous unir, de devenir très forts... *Nous ne serons satisfaits que le jour où auront disparu les lots d'exception* intolérables, contre les congrégations et que pour tout le reste, *individus et sociétés catholiques jouiront des mêmes droits que les autres individus et les autres sociétés*.

— C'est justice.

François REGIS.



LES SEMAINES RELIGIEUSES ET LE PHONOGRAPHE

On a célébré récemment le cinquantenaire de l'invention du phonographe par Charles Cros. Ce fut, en effet, le 30 Avril 1877 que celui-ci déposa à l'Académie des Sciences le pli cacheté qui renfermait la description minutieuse de son « procédé d'enregistrement et de reproduction des phénomènes perçus par l'ouïe. » Ce pli fut ouvert et lu en séance publique le 3 Décembre 1877. Malgré son importance, il n'intéressa personne, et l'inventeur ne put réaliser l'appareil qu'il avait imaginé.

Quelques semaines avant l'ouverture du pli, l'invention avait cependant été annoncée au public. Le 10 octobre 1877, un ami de Cros, l'abbé Lenoir qui publiait des chroniques scientifiques dans la *Semaine du clergé*, avait donné, en effet, dans ce journal, un article rédigé en quelque sorte sous la dictée de Charles Cros, où le mot de phonographe était pour la première fois employé.

On ne lisait guère la *Semaine du clergé* en France. L'article de l'abbé Lenoir ne fut pas plus remarqué que ne devait l'être la communication à l'Académie des Sciences. Mais la revue ecclésiastique était plus appréciée en Amérique que dans son pays d'origine. Il est vraisemblable qu'Edison, qui, à cette époque, s'intéressait précisément au problème de l'enregistrement des sons, connut l'article de l'abbé Lenoir, car ce fut seulement le 19 décembre 1877, plus de deux mois après la publication de ce travail, qu'il prit pour la première fois position, avec un brevet intitulé : Perfectionnement dans les instruments pour contrôler par le son la transmission des courants électriques et la reproduction des sons.

Tels sont les faits qu'à rappelés ces jours-ci le fils de l'inventeur, M. Charles Cros, dans un article du *Mercur de France*. Il est bon de les souligner et de remarquer la place qu'a tenue une modeste revue ecclésiastique de France dans l'invention du phonographe.

POUR LA SEPTIÈME FOIS

La mode des cheveux coupés n'est pas une nouveauté, comme trop de femmes semblent le croire. Ainsi que toute autre mode, elle est, à l'exemple de l'histoire, un « recommencement ».

Dans un court historique qu'il vient de publier, un érudit romancier, M. Gaston Derys, a entrepris de démontrer que c'est la septième fois dans l'histoire que la femme se fait couper les cheveux. A preuve, quelques exemples.

Les élégantes du XV^e siècle qu'on appelait les *Isabeaux*, du nom de la néfaste Isabeau de Bavière qui régnait alors sur la France, et plus près de nous, les élégantes du temps du Directoire, surnommées les *Merveilleuses*, portèrent, pendant ces époques de décadence, des cheveux courts.

Ainsi, six fois déjà, les femmes ont fait repousser leurs cheveux.

Tout semble indiquer que nous allons connaître bientôt la septième fois.

L'ARGENT A LA CARRIERO

Un Martegau entendié toujours dire qu'à Marsiho semenavon l'argent, qu'à Marsiho jitavon l'argent à la carriero, qu'à Marsiho noun i'avié qu'à se courba e prene. Aquéli prepaus d'aqui i'anavon pèr la tarnavello, talamen qu'un bèu jour, ma fisto, se diguè : « Marsiho es pas tant liuen ! anen vèire s'es verai. » E pèr la vilo partiguè.

Coume arribo à la porto d'Ais, aqui à l'Arc-de-triounfle, qu'es l'intrado de Marsiho, vous trovarés que pèr asard (lis asard soun tant grand !) vai capita cinq franc davans si pèd.

— An ! diguè lou Martegau, paréis que m'an pas menti... Mai d'abord qu'entre intra, lis escut de cinq franc barrulon pèr carriero, se cargave tant lèu, quand sariéu en Canebiero, pourriéu plus li pourta... Cargaren i louvidor ! »

E pòu ! emé lou pèd buto l'escut apereila... Soulamen finiguè pèr n'agué de regrèt, car de tout lou jour de Dieu noun trouvé plus uno espingolo.

Lou CASCARELET 73.

DANS CE MOIS DE JUILLET

(Dates à remarquer)

2 Juillet, Samedi. — **La Visitation de la Sainte-Vierge à sa cousine Elisabeth**

C'est le jour où Elisabeth, inspirée par l'Esprit-Saint, prononça ces paroles de l'Ave Maria : « **Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni** ».

3 Juillet, Dimanche. — **Le Bienheureux Pierre de Luxembourg**, qui a habité à Avignon et Châteauneuf-du Pape. Ses reliques sont dans l'Eglise de Saint-Didier d'Avignon,

9 Juillet, Samedi. — **Les 32 Bienheureuses martyrisées à Orange** pendant la Révolution, béatifiées par Pie XI, le 10 mai 1925.

16 Juillet, Samedi. — **Notre-Dame du Mont-Carmel**. « C'est à cette livrée (le scapulaire) qu'on reconnaîtra mes serviteurs et mes enfants ». (Paroles de la Sainte Vierge à St-Simon Stock en lui remettant le scapulaire).

22 Juillet, Vendredi. — **Sainte Marie Madeleine**

26 Juillet, Mardi. — **Sainte Anne**, mère de la Bienheureuse Vierge Marie. La ville d'Apt se glorifie de posséder le corps de Sainte Anne.

29 Juillet, Vendredi. — **Sainte Marthe** Elle a prêché la foi de Jésus-Christ à Tarascon et à Avignon. Dans cette dernière ville, elle a élevé la première chapelle en l'honneur de la Sainte-Vierge. Cette chapelle, par des accroissements successifs, est devenue la basilique de Notre-Dame des Doms.

LES EPIS

L'été régnait. Déjà les moissons ondoyantes
Se déployaient au loin en vagues jaunissantes.
Un épi, dans les airs avec grâce élancé,
Sur les autres épis dressait sa tête altière.

Là, par les zéphyr^s caressé
Et sur sa tige d'or moilement balancé,
Du haut de sa grandeur majestueuse et fière,
Il toisait ses voisins, inclinés vers la terre.
« Oui, lui dit l'un d'entre eux, choqué de ses dédains,
Tandis que nous plions sous le poids de nos grains,
Levez, levez bien haut votre tête splendide ;

Vous le pouvez : vous n'avez rien dedans ».

Ainsi dans une tête vide
La vanité se logea de tout temps.

VILLEFRANCHÈ, le *Fabuliste chrétien*.

Page d'Évangile.

GARDEZ-VOUS DES FAUX PROPHETES

TEXTE DE L'ÉVANGILE

(Les chiffres renvoient aux questions portant le même numéro d'ordre).

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

Gardez-vous (1) des faux prophètes (2) qui viennent (3) à vous sous les vêtements des brebis (4) et au-dedans sont des loups ravisseurs (4).

Vous les connaîtrez (5) à leurs fruits (7) cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des ronces?

Ainsi tout bon arbre fait de bons fruits et tout mauvais arbre fait de mauvais fruits.

Un bon arbre ne peut pas faire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre faire de bons fruits. (10).

Tout arbre qui ne fait pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.
Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.

EXPLICATION DU TEXTE

I. — Le Camouflage des Faux-Prophètes

1. — *Comment doit-on se garder des faux-prophètes?*

En évitant, dans la mesure du possible, de les fréquenter, de les voir, de les lire et de les entendre.

2. — *Quels sont ces faux Prophètes?*

Ce sont tous ceux que le démon envoie pour enseigner l'erreur. Car le démon aussi a ses apôtres, dans le monde.

Pour répandre une doctrine opposée à la vérité de l'Évangile, ils se servent, avec habileté, de tous les moyens : la parole, les conférences publiques, l'imprimerie qui fabrique toute sorte de publications et de journaux pervers, le cinéma, le théâtre et tout autre moyen d'enseignement.

3. — *Pourquoi les faux-prophètes viennent-ils à nous?*

Parce que le démon, et aussi les passions, leur inspirent une véritable ardeur pour aller propager le mal. Ils veulent imiter les vrais apôtres de Dieu qui emploient beaucoup de zèle pour remplir leur mission divine et enseigner la religion aux âmes.

Ainsi les faux-prophètes, les apôtres de l'erreur, n'attendent même pas qu'on les interroge ; ils viennent à nous, sans mission, comme des intrigants et des intrus, semblables encore au charlatan qui ne garde pas sa marchandise, au fond d'une boutique, mais vient l'étaler, avec audace, aux yeux de tous, sur la place publique. Si les faux prophètes viennent à nous ; il faut donc bien nous garder d'eux.

4. — *Pourquoi viennent-ils sous des vêtements de brebis?*

Pour se faire accepter par les esprits droits et les âmes innocentes.

Le démon, qui est leur chef de bande, camoufle ses prophètes. Ceux-ci font les « bons apôtres » mais ces faux apôtres « **au dedans sont des loups ravisseurs** » qui pour tromper les âmes simples et les arracher au bien, ont déguisé comme l'animal de la fable (La Fontaine) leur férocité naturelle sous l'extérieur le plus vertueux, le plus aimable.

Ainsi, beaucoup d'hérétiques, condamnés par l'Église, eurent parmi les gens mal renseignés, une réputation de sainteté.

* * *

II. — Comment on reconnaît les Faux-Prophètes

5. — *Peut-on facilement reconnaître les faux-prophètes?*

Non, on ne peut pas toujours, facilement, les reconnaître, puisque leurs erreurs sont habilement présentées sous les apparences de la vérité.

Cependant le camouflage du loup déguisé en brebis, a beau être parfait, si l'on y regarde de près on voit, par exemple, dépasser « un bout d'oreille ». D'autre part on s'aperçoit que le nez du loup est noir tandis que celui de la brebis est rose, que les yeux du loup ont une vivacité et une vigueur sauvage que n'ont pas ceux de la brebis.

De la même manière on peut, malgré leur déguisement de bons apôtres, reconnaître les faux prophètes.

6. — *Qui est spécialement chargé, dans l'Eglise de reconnaître les faux-prophètes?*

C'est le Pape d'abord et aussi les évêques ; ceux que le catéchisme appelle : « *les Pasteurs légitimes* » de l'Eglise.

Le pasteur ou berger d'un troupeau, garde ses brebis contre le loup ; ainsi le Pape et les Evêques gardent les âmes contre les faux-prophètes. Ce pouvoir de reconnaître l'erreur, Dieu l'a donné au Pape infallible et aux évêques unis au Pape, quand il a dit :

« **Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps** » ou encore :
« **Qui vous écoute, m'écoute.** »

7. — *Existe-t-il un autre moyen de reconnaître les Faux-Prophètes?*

— Oui c'est de les reconnaître à leurs fruits, d'après une nouvelle comparaison de l'Evangile.

En effet on comprend facilement « **Qu'un bon arbre ne peut pas faire de mauvais fruits ni un mauvais arbre de bons fruits** », que les épines ne peuvent pas produire des raisins ni les buissons, des figues.

De même quand on voit des hommes produire de mauvais fruits, c'est-à-dire répandre l'erreur et le mal, on doit facilement comprendre que ces hommes, malgré leur camouflage, sont de Faux-Prophètes.

Ainsi, sans être « Pasteurs de l'église » ou bergers du troupeau, les simples fidèles, les brebis, peuvent aussi reconnaître les faux-prophètes, à leurs fruits.

8. — *Quels sont ces mauvais fruits des faux-prophètes?*

— Ce sont leurs paroles, d'abord, et aussi leurs actes. Sont de mauvais fruits toutes les paroles contraires à l'enseignement de l'Evangile.

9. — *Les simples fidèles peuvent-ils, toujours facilement reconnaître ces mauvais fruits?*

— Non, car les apôtres du démon sont parfois très habiles pour camoufler non seulement leurs intentions, leur conduite et leurs actes, mais encore leurs paroles.

C'est pourquoi l'Eglise, infallible, condamne, en les mettant à l'*index*, les œuvres des faux-Prophètes.

Pour n'être pas dévorés par le loup, les brebis doivent suivre leur berger vigilant. De même des catholiques doivent écouter la voix de leurs chefs spirituels.

St Paul écrivait aux chrétiens de Galatie « **Quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit excommunié.** »

10. — *Un bon arbre ne peut-il pas produire de mauvais fruits?*

— Par lui-même, non, Cependant les bons fruits peuvent être gâtés par la grêle, le vent, les insectes, etc.

Ainsi, l'église est un bon arbre qui ne peut produire que de bons fruits. Cependant les âmes, sanctifiées par l'enseignement de l'Eglise, peuvent se gâter.

Par contre, tandis que dans la nature, un fruit gâté ne peut pas redevenir bon fruit, dans l'ordre surnaturel, grâce à la puissance et à la miséricorde infinies de Dieu, *une âme gâtée peut se convertir.*

C'est ainsi que St-Paul autrefois persécuteur de l'Eglise naissante, *loup ravisseur*, comme le dit St-Augustin, fut converti sur le chemin de Damas et changé en brebis véritable.

Il avait été faux-prophète, il devint un bon et vaillant apôtre dont le nom demeure inséparable de celui du chef des Apôtres St-Pierre.

Fleur des Saints

SAINT VINCENT DE PAUL

chez les Galériens

(Sa fête se célèbre le 19 Juillet)

Vincent de Paul faisait l'éducation des enfants de M. de Gondi, général des galères royales. Dans cette maison, il entendit souvent parler de l'abrutissement physique et moral des malheureux galériens. Son cœur s'émut de compassion et il résolut de faire quelque chose pour le soulagement corporel et spirituel de ces pauvres forçats.

Avant tout il voulut se rendre compte par lui-même de quelle manière étaient traités ces hommes qu'on gardait quelque temps à Paris, avant de les conduire à Marseille pour les embarquer sur les galères du Roi. Il obtint facilement l'autorisation de les visiter dans leurs cachots.

Quel spectacle ! Dans ces sortes de cavernes profondes, obscures et infectes, il trouva des malheureux rongés de vermine, abandonnés à tous leurs mauvais instincts.

Que faire ? Il avait grande pitié de ces hommes qui étaient ses frères, disait-il, rachetés comme lui du sang de Jésus-Christ.

Il va trouver hardiment le général des galères et lui dit : « Je viens de visiter les forçats et je les ai trouvés négligés dans leur corps et dans leur âme. Ces pauvres gens vous appartiennent et vous en répondrez devant Dieu. En attendant qu'ils soient conduits sur

les galères royales, il ne faut pas qu'ils demeurent sans secours et sans consolation. Confiez-les moi ! »

Quelle sainte audace anime un cœur embrasé d'amour pour Dieu et pour ses frères !

Le général vénérant déjà M. Vincent comme un saint, lui donna pleins pouvoirs.

Alors, Vincent loue une maison au faubourg Saint-Honoré, la fait aménager et y fait transporter tous les forçats dispersés dans les différentes prisons de Paris. Il se fait quêteur pour soulager leurs souffrances corporelles ; il se fait apôtre pour racheter leurs âmes.

Il les visite tous les jours, il vit pour ainsi dire de leur vie, il leur parle de Dieu et de leur âme, il trouve des paroles qui vont droit à leur cœur et les touche, comme celles-ci :

« Mes bons amis, toutes forcées que soient vos peines, qui vous empêche de les supporter avec une résignation qui les rendra méritoires. Après tout, elles dureront peu, puisque, pour les plus malheureux d'entre vous, elles finiront avec la vie, qui n'est jamais longue. Enfin, à le bien prendre, il n'y a de vrai mal que le péché, de vraies peines que les peines éternelles, dont Dieu vous préserve ! »

Ces paroles, entendues pour la première fois par ces hommes, faisaient sur eux une impression profonde. Surtout la patience, la douceur, la charité de M. Vincent touchaient jusqu'aux larmes ces malheureux qui n'avaient été soumis jusqu'alors qu'au régime le plus dur et le plus impitoyable.

Aussi, la grâce de Dieu aidant, ils devinrent calmes et résignés. Tous firent des confessions générales et s'approchèrent de la Sainte Table, les uns pour la première fois, les autres après une interruption de plusieurs années

Et leurs dispositions étaient telles que l'humble M. Vincent s'écriait en pleurant de joie : qu'il était plus grand pécheur qu'eux !

A la ville et à la cour, on ne parlait que d'un changement si merveilleux. Comment un seul homme pauvre et sans ressources pourvoit-il aux besoins de tant de malheureux ? Comment charme-t-il ces tigres et sanctifie-t-il ces démons ?

Tous ces questionneurs auraient trouvé la réponse à leurs interrogations dans ces paroles de Saint-Paul adressées aux habitants de Colosses : **La charité cache tout**, c'est-à-dire qu'elle excuse tous les défauts du prochain, **elle croit tout**, non par faiblesse et par crédulité, mais parce que celui qui aime est plein de confiance en ses frères, même les plus vils.

Elle espère tout ; le prochain fut-il très imparfait, l'homme aimant espère toujours le voir s'améliorer.

Et c'est parce que la charité de Vincent s'inspirait de celle de l'Apôtre, que cette charité accomplit des merveilles. Il excusait leurs défauts, les traitant avec bonté et même avec respect. — Il

croyait à leur bonne volonté et aux moindres marques de repentir.— Il espérait fermement leur conversion et il l'obtint.

Ces malheureux galériens, voyant la grande charité dont Vincent les entourait et qui le poussait jusqu'à se faire pour ainsi dire forçat avec eux, ne purent résister à tant d'avances.

Ah ! quelle leçon pour ceux qui ont ou qui se donnent la mission de moraliser le peuple ! Quel admirable exemple ils ont dans la **foi** et la **charité** du « bon Monsieur Vincent ! »

MESSE ET REPAS

Avez-vous remarqué que pour la messe il faut les mêmes objets que pour un ordinaire ? Il y a d'abord une **table** ; c'est l'**autel** pour le prêtre, c'est la **sainte table** pour les fidèles. Et comme ce repas est un repas divin, les chrétiens ne se tiennent pas debout ou assis devant cette table, **mais à genoux**.

Pour les repas ordinaires, la table est souvent recouverte d'une **nappe** ; pour le repas eucharistique elle est de rigueur : l'autel même est recouvert de **trois nappes**. Au commencement de la messe, le prêtre ajoute encore une petite nappe, appelée **corporal**, parce qu'elle doit recouvrir le corps de Notre-Seigneur.

Quand la table est dressée, on dispose une assiette et un verre pour chaque convive. Dans les festins somptueux, ces objets sont parfois de matière précieuse, d'argent ou de vermeil...

Pour la sainte messe, le verre que nous appelons le **calice** et l'**assiette** qui se nomme la **patène**, doivent être dorés au moins dans la partie qui doit toucher directement le corps et le sang du Sauveur. Pourrait-il y avoir une matière trop précieuse pour contenir le Maître et le Créateur de tant de trésors ?

Mais pour un repas, il faut des **aliments**. Notre-Seigneur a choisi pour son repas divin les aliments les plus ordinaires, qui se trouvent sur toutes les tables, celle du pauvre comme celle du riche : du **pain** et du **vin**, mais ces aliments sont devenus la nourriture la plus sainte et la plus salutaire qui soit pour l'âme : le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus Christ.

Voyez en effet ce qui est préparé pour la Messe : une hostie, faite avec la plus pure farine de blé ; du vin pur de tout mélange, auquel le prêtre ajoute quelques gouttes d'eau, pour rappeler que sur le Calvaire, de la plaie ouverte par la lance du soldat, il sortit du sang et un peu d'eau.

N'est-ce pas significatif que Notre-Seigneur ait voulu que la messe fut un véritable repas ? Ne nous fait-il pas comprendre par là que de même que les repas ordinaires sont nécessaires à notre corps pour le fortifier, de même l'Eucharistie est nécessaire à notre âme pour lui donner la force d'avancer toujours dans la vie chrétienne ?

Et puisque ces repas ordinaires nous les prenons tous les jours pourquoi aussi ne prendrions-nous pas chaque jour ce repas divin, qui est la Sainte Eucharistie ?

PAROLE REMARQUABLE

Le maréchal de Luxembourg étant près de mourir, un de ses amis crut devoir lui parler de ses victoires si glorieuses « Ah ! Monsieur, lui répondit-il, un verre d'eau donné au nom de Dieu est bien plus précieux en ce moment que le gain de plusieurs batailles »

NOSTI VIËI DITOUN

- Aqui ounte es lou gau, fau pas que la galino cante.
- Quau a d'argèn a de capèu, e di pu bèu.
- Quand i'a tant de capitani, jeton la barco en terro.
- Souvènt au castèu l'on languis, quand dins la cabano se ris.

LE COIN DES CHERCHEURS

I. Réponses aux Devinettes de Juin.

N° 156. *Egnime* : Oiseau ; N° 157. *Charade* : Bette-rave ; N° 158. *Suppression de lettres* : coussin, cousin ; N° 159. *Charade* : Boisson.

II. Nouveaux jeux d'esprit.

N° 160. *Mélange de lettres* (par un jeune musicien de Joncquières).

Trois pieds composent ma structure,
Je suis aride, chauve et dur de ma nature ;
Mais, si l'on me prend au rebours,
Je puis faire un vacarme à rendre les gens sourds.

N° 161. *Enigme* (envoi d'une institutrice en retraite).

Je suis droite et ronde en affaire,
J'ai les dehors polis ! j'allie à la douceur
Une fermeté nécessaire. ■■■
Mais chaque pas qu'on me voit faire
Est marqué par une noirceur.

N° 162. *Charade* (du Semeur de Mornas).

La gamme t'offre mon *premier*,
Ne juge pas mon *dernier* ;
Que Dieu nous garde de l'*entier* !